

## COMMUNIQUÉ AUX CHEMINOT-ES

# 5 SUICIDES DEPUIS LE DEBUT 2026 DANS LES SNCF SUD-Rail interpelle le Ministre des Transports

Ces derniers mois ont été marqués par une série de suicides ou de tentatives de suicide dans toutes les SNCF, avec un rythme qui va en s'accélérant. A peine a-t-on le temps de rassembler les informations sur le dernier suicide, que l'on nous informe d'un nouveau. Encore ne sommes-nous pas toujours informés, car si SNCF-RESEAU informe les organisations syndicales de ces drames, nous n'avons aucune information consolidée au niveau du Groupe SNCF.

Les suicides ne sont que la pointe émergée, spectaculaire, de l'énorme iceberg de la souffrance au travail qui se traduit par des affections physiques, psychosomatiques ou psychiques, et il faut aussi les mettre en lien avec les accidents du travail qui ne régressent pas mais au contraire augmentent, dans les SNCF ou chez leurs sous-traitants.

Dans la remise en perspective de cette question des suicides depuis les années 2005-2006 où le phénomène est apparu, nous ne pouvons pas passer sous silence le lien avec le management moderne mis en place progressivement, qui exerce une violence délibérée pour faire passer dans la foulée les politiques néolibérales de casse des collectifs, de la coopération, du sens du travail, et qui renvoient chacun-e à un isolement social (ici dans le travail), pour mieux assurer la domination des dirigeants.

Le 27 janvier dernier, SUD-Rail a interpelé le PDG Jean Castex avec une lettre ouverte pour faire cesser la logique « d'accompagnement » par la « détection » des agent-e-s qui seraient « faibles ». Pour SUD-Rail, il ne s'agit pas de simplement éviter des passages à l'acte, mais de traiter les causes et origines – qui se trouvent dans les organisations du travail et le management associé – pour que les salarié-e-s ne soient pas atteint-e-s dans leur santé mentale au point d'envisager de tels passages à l'acte. Le PDG Jean Castex n'a toujours pas daigné nous répondre...

Aujourd'hui, avec une nouvelle lettre ouverte du 2 février 2026 (ci-jointe) SUD-Rail interpelle le Ministre des Transports, car en amont des politiques d'entreprise, il y a la politique globale des transports, et en particulier celle du ferroviaire, qui se caractérise depuis 1997 par le démantèlement de la SNCF entreprise intégrée et l'éparpillement des métiers, fonctions et tâches concourant au ferroviaire. Cette politique est directement liée à la rigidification du système et à la perte de sens dans le travail, qui constituent des aspects de la souffrance au travail, dont les suicides sont l'expression la plus dramatique.

**SUD-Rail exige donc du Ministre des Transports un moratoire sur la politique de casse du système ferroviaire intégré et d'ouverture à la concurrence, et un arrêt des réorganisations permanentes dans les SNCF, qui sont un autre facteur important de la perte de sens au travail. P. Tabarot doit également revoir sa copie concernant son projet de loi sur le financement des transports qui ne fait que poursuivre l'affaiblissement d'un système intégré.**

Pour retrouver notre lettre ouverte à Philippe Tabarot, scannez ce QR Code

